

# PERIODE COLIS DE FIN D'ANNEE LE PERE NOEL NE DOIT PAS ETRE UNE ORDURE...

## NOTRE CADEAU DE NOEL, ON L'ARRACHERA LE 8 DECEMBRE !

La Poste annonce un trafic colis fort pour la période de fin d'année ■ Le dieu AMAZON dicte les 10 commandements ■ Les renforts humains et matériels pour les agents de La Poste seront-ils suffisants ? ■ Exigeons, unitairement, des CDI et une prime, par la grève !

■ **AMAZON, ALIBABA et le SAINT-ESPRIT de conquête...** Depuis le mois de mars 2016, La Poste sait qu'AMAZON, leader mondial du e-commerce, a prévu de faire appel à La Poste pour déverser une grande partie de son trafic colis de fin d'année (15 à 30% supplémentaire). Si l'opération fonctionnait en termes de résultats (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> présentation, taux de réussite), AMAZON renouvelerait sa confiance en 2017 tout au long de l'année. Pareil, l'entreprise ALIBABA (les fameux PPI, les colis « chinois ») annonce multiplier par 4 ses envois pour la métropole en 2017 (de 80 millions à 300 millions d'objets).

**Oui, vous avez bien compris : le trafic colis est en hausse et va le rester !**



Un petit mot sur ces deux multinationales : spécialistes de la défiscalisation (leurs sièges sociaux sont abrités dans les paradis fiscaux), ces mastodontes privés ont œuvré, avec d'autres, pour casser les monopoles publics qui empêcheraient de « libérer le marché ». Or, une fois qu'elles ont bouffé tout le monde, elles dictent les tables de la loi : distribution le matin, midi et soir, le dimanche, les jours fériés, distribution à l'heure précise, distribution en J (le jour-même). Bref, une flexibilité incompatible avec le modèle du facteur titulaire de son quartier, qui distribue le matin, qui connaît la population... De plus, AMAZON joue avec les nerfs de La Poste, en bluffant sur les trafics à

distribuer, un coup c'est énorme, un coup c'est moins énorme... Les postières-ers ne sont pas des pantins ! Ces multinationales géantes veulent imposer à la multinationale moins géante La Poste de « s'adapter ». L'avenir risque donc d'être pire, en lien avec le « nouveau schéma industriel » (cf tract SUD sur notre site internet).

■ **Des renforts affaiblissants...** Dans chaque centre, La Poste a donc tout intérêt à mettre le paquet pour les paquets. On nous parle de levée de la sécabilité, d'horaires décalés, de FQ ou FE détachés, de recours aux heures supplémentaires, d'embauches d'intérimaires, de location de véhicules et de chariots, de turn-over des CP 660... Magnifique n'est-ce pas !  
**Surtout que La Poste annonce aussi une période IP super forte dans le même temps...**

**Les renforts, là aussi vous avez bien compris,  
C'EST NOUS !**

De plus, restez vigilant.es : les véhicules loués doivent être des utilitaires, pas des véhicules de courtoisie, et en bon état. Si vous sentez un véhicule dangereux ou hors norme, écrivez sur le registre CHSCT et usez de votre droit de retrait !

### LE DROIT DU TRAVAIL ET LE DROIT DE REFUSER !

- Selon les accords sur le régime de travail, La Poste doit respecter un délai de prévenance de 7 à 14 jours pour modifier vos horaires sur une période donnée, avec un début et une fin. Ce faisant, elle vous fait signer un avenant.
- Pour les heures supplémentaires, l'employeur peut vous obliger à en faire, après là aussi un délai dit « raisonnable ». Les usages en vigueur parlent de 3 jours. Donc, si votre chef vous sollicite la veille pour le lendemain pour dépasser vos horaires, vous pouvez refuser !
- Les + de 55 ans ne sont pas obligés de faire des heures supplémentaires.
- Les heures sup sont soit payées, soit récupérées et toujours majorées à 25% jusqu'à 39h et à 50% au-delà.
- Interdiction de faire + de 48h par semaine.

■ **Des CDI et des joujoux par milliers...** Puisque le trafic colis est pleine augmentation, il devient indispensable de revendiquer des emplois. Mais pas la précarité perpétuelle comme en raffole les grosses boîtes avides de fric comme La Poste. Les CDDs, intérimaires, emplois subventionnés par nos impôts peuplent nos centres courriers/colis, véritables ouvriers modernes d'un monde du travail en régression, dans ses droits comme dans ses pratiques. L'UBERISATION (je livre avec mon véhicule en auto entrepreneur, sans aucune protection) est un modèle qui ressemble aux tacherons du 19<sup>ème</sup> siècle. La sous-traitance, initiée à Coliposte, permet à La Poste de récupérer les bénéfices en transférant le travail à des entreprises externes, lui permettant de payer à la pièce, c'est à dire au colis livré, et non plus selon des charges calculées dans nos horaires de travail...



**Attention :** Même si l'organisation du travail est du ressort de l'employeur, que ce n'est pas à nous de choisir quel type de trafic emporter en distribution ou livraison, si vous ne voulez pas faire d'heures supplémentaires mais que vous avez un trafic fort (courrier, colis, recommandés, IP, prestations), **demandez à votre chef quoi emmener et quoi laisser pour respecter vos horaires collectifs de travail !**

**SUD revendique des embauches massives de CDI en Loire-Atlantique et Vendée au plus vite ! Et pas par « alternance », mais en cédissant les nombreux collègues précaires qui font le taf à nos côtés.**

La Poste va toucher le pactole en comptant sur nos efforts pour passer sa PEAK PERIODE (n'importe quoi avec leur français...), le tout sans trop déboursier d'argent, et tout en encaissant le chiffre d'affaire... Elle sait bien nous le dire et nous le faire subir quand le trafic courrier serait « en baisse », à coups de réorganisations destructrices de tournées et de semaines de sécabilité à n'en plus finir.

**SUD appelle tous les postières et postiers de la distribution à ne pas subir sans réagir !**

Si, en décembre, La Poste continue de déployer son plan stratégique qui fatigue les organismes, détruit les emplois et provoque la souffrance au travail dont les médias ont tant parlé, nous proposons de passer à l'action, au moment où La Poste le craindra le + :

**Quand la période colis et IP sera au plus haut, en décembre !**

**SUD dépose un préavis de grève  
le 8 décembre, reconductible le 9 décembre,  
SUD appelle tous les syndicats à agir dans l'unité !  
Toutes et tous au rassemblement devant la direction !**

Si La Poste ne veut pas rater la période et se retrouver avec des milliers de colis en reste, qu'elle ouvre de vraies négociations ! Mettons partout la pression collectivement !

**Exigeons une prime sans conditions de 400 €  
pour tous les personnels de la DSCC 44/85 !**

**Exigeons, pour la Loire-Atlantique Vendée,  
100 embauches en CDI en 2017 !**